



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

2021

LA BANQUE QUI CHANGE DES BANQUES

“



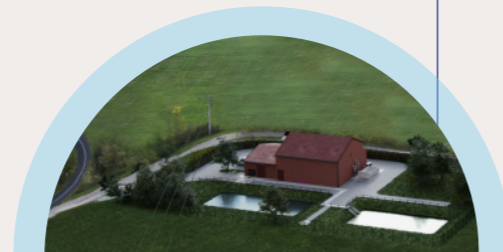
“La collectivité affiche son objectif de solidarité territoriale notamment en direction des communes les moins favorisées.”

Jean-François DEBAT

Président de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (01)

“Pour financer la construction de notre nouvelle usine, nous avons choisi l'AFL car les taux proposés étaient intéressants et qu'il était important pour nous de travailler avec une banque qui appartient aux collectivités locales.”

Nicolas GERARD
Président du Syndicat intercommunal des eaux de l'Euron Mortagne (54)



“Nous avons été rassurés par le modèle d'une banque uniquement dédiée aux collectivités et dont elles gèrent le pilotage en étant les actionnaires.”

Martine LAGUERIE

Maire d'Estézargues (30)

“Pour la Région Grand Est, le mot d'ordre est triple : diversification des sources de financements, sécurisation de l'accès à l'emprunt y compris à très long-terme et solidarité entre collectivités qui sont les uniques propriétaires, uniques bénéficiaires et uniques garants de l'AFL.”

Marc SEBEYRAN
Vice-président délégué aux Finances, contrôle de gestion et Commande publique de la Région Grand Est



”

SOMMAIRE

ÉDITO	► P.4
LE MOT DES PRÉSIDENTS	► P.5
LES FAITS MARQUANTS	► P.6
LA BANQUE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE APPARTENANT AU MONDE LOCAL	► P.8
UNE BANQUE ENGAGÉE EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT TOUJOURS PLUS DURABLE DES TERRITOIRES	► P.10
UNE BANQUE EN CIRCUITS COURTS	► P.12
UNE BANQUE QUI INCARNE LA FINANCE DURABLE	► P.14
UNE BANQUE QUI MUTUALISE L'ACCÈS DES COLLECTIVITÉS AU MARCHÉ OBLIGATAIRE	► P.16
UNE ENTREPRISE SOUCIEUSE DE SON IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	► P.18
FINANCIÈREMENT, UNE BANQUE QUI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT	► P.20
LA COMPOSITION DES INSTANCES DU GROUPE AFL	► P.22
496 COLLECTIVITÉS ACTIONNAIRES DU GROUPE AFL AU 31 DÉCEMBRE 2021	► P.24

ÉDITO

Marquée par la crise sans précédent du Covid-19, l'année 2021 a, comme l'année 2020, constitué une année de défis pour les collectivités à bien des égards. Le monde local a une nouvelle fois été bouleversé dans son fonctionnement et a dû faire face aux défis de la relance économique tout en menant les transitions de ses territoires.

Dans ce contexte, l'AFL, la banque qu'elles ont créée, a joué le rôle qui lui incombe : proposer aux collectivités l'accompagnement financier nécessaire ainsi qu'une expertise pour les aider à répondre à ces enjeux.

Trois leviers d'actions majeurs de l'AFL ont caractérisé l'année 2021 :

Le premier est le fait d'avoir joué son rôle de financeur du monde local. Avec désormais près de 500 collectivités actionnaires représentant 22% de l'investissement public local, et plus d'1,2 milliard d'euros de crédits octroyés en 2021, l'AFL a répondu présente. Travaux de rénovation énergétique, construction d'écoles, de crèches, réhabilitation de centres-villes, développement de nouvelles mobilités, les projets financés sont nombreux. Avec 6,2% de part de marché (source : Finance Active), l'AFL a doublé sa part de marché dans le financement des collectivités locales.

Le second est d'avoir porté l'institutionnalisation de l'AFL dans le paysage. Reconnu comme « établissement de crédit public de développement » par le régulateur, l'AFL a développé de nombreux partenariats la positionnant comme acteur incontournable au sein du monde local : avec la récente Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), avec l'Ademe sur les sujets de transition écologique ou encore avec l'INET pour la production d'études thématiques à destination des collectivités locales.

Le troisième est le fait d'avoir pu apporter la solidité et la robustesse nécessaire aux collectivités, dans un environnement incertain et fluctuant. La solidité est soulignée par l'augmentation des fonds propres (plus de 206 millions d'euros), mais aussi le niveau de liquidité qui permet de satisfaire les besoins en emprunt des collectivités pendant plus de 12 mois sans recours au marché, ainsi que par un coût du risque très faible.

Les collectivités membres ont créé l'outil leur permettant, aujourd'hui, plus que jamais, de traverser la crise sanitaire et les conséquences économiques et sociales de la crise ukrainienne actuelle auxquelles la France va devoir faire face.

Olivier Landel,
Directeur général de l'AFL-ST

Yves Millardet,
Président du Directoire de l'AFL



“ LE MOT, DES PRÉSIDENTS



Nos territoires traversent depuis 2020 une crise sans précédent qui bouleverse la vie quotidienne de nos concitoyens, la dynamique économique et le tissu social. Crise sanitaire tout d'abord qui a eu un impact également sur l'organisation des services publics et la vie démocratique locale. Crise ukrainienne désormais qui va durablement impacter nos collectivités.

Résilience, nous dit-on.

Si le mot est galvaudé, il prend tout son sens sur le terrain. Campagne de vaccination, mobilisation de moyens pour les hôpitaux et l'accueil des personnes âgées, accompagnements des entreprises (commerces, restaurants, industries...), mise en place des protocoles sanitaires dans les écoles, les crèches ou les transports publics, relance économique, accueil des réfugiés, aide au logement...

Nos collectivités ont maintenu le cap : limiter les effets conjoncturels de la crise grâce à des mesures contracycliques tout en favorisant les transitions de nos territoires : transition écologique, mais aussi sociale ou numérique.

L'impact de ces événements sur les finances des collectivités locales a été différencié. Par définition, les besoins et les capacités d'investissement de chacune aussi.

Dans ce contexte, nous avons souhaité, avec l'ensemble des collectivités actionnaires, que l'AFL puisse être une banque qui nous ressemble et qui nous rassemble : une banque éthique, incarnant une finance responsable qui nous permette de financer tous types de projets, et en particulier les projets à vocation sociale ou environnementale.

Avec près de 500 millions d'euros de prêts durables financés chaque année (soit le tiers des 1,2 milliard d'euros de crédits alloués en 2021), l'AFL répond pleinement aux besoins en financements verts des collectivités, à travers un dispositif innovant et sans contrainte.

Pour la première fois en 2021, elle a également développé une expertise solide grâce à une étude sur le financement de la transition écologique, réalisée avec le concours des élèves administrateurs de l'INET.

Là où certains parlent encore d'illusion de la finance verte, les collectivités locales françaises ont pris le sujet à bras le corps et ont proposé une réponse qui s'appelle l'AFL et qui s'adresse à toutes les collectivités, petites comme grandes, urbaines comme rurales, de métropole comme d'outre-mer.

Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,
Présidente du Conseil d'administration de l'AFL-ST.

Sacha Briand, Vice-président de Toulouse Métropole chargé des finances,
Président du Conseil de surveillance de l'AFL.

LES FAITS MARQUANTS DE 2021



JANVIER

- › L'AFL démarre sa septième année d'activité avec 411 collectivités membres et plus de 4,5 milliards d'euros de crédits octroyés depuis 2015.
- › L'AFL lève 500 millions d'euros sur le marché obligataire avec un succès historique auprès des investisseurs.
- › La Région Grand Est rejoint l'AFL.
- › L'AFL réunit ses actionnaires pour dresser le bilan de l'année 2020 et les perspectives 2021.

FEVRIER

- › Première réunion des ambassadeurs régionaux de l'AFL, sous la coordination de Jérôme Pasco, Maire de Conches-en-Ouche, administrateur de l'AFL-ST.
- › Un premier partenariat est signé entre l'AFL et le SNDGCT.

MARS

- › L'AFL publie ses résultats annuels 2020 marqués par l'arrivée à l'équilibre financier du Groupe.
- › Pia Imbs est élue Présidente du Conseil d'administration, succédant à Jacques Pélissard, nommé Président d'honneur.
- › L'AFL est reconnue comme établissement de crédit public de développement par l'ACPR.
- › Clôture de la 28e augmentation de capital de l'AFL avec 19 nouvelles collectivités actionnaires.



Bordeaux Métropole (33)
Tramway

AVRIL

- › La Région Bourgogne-Franche-Comté rejoint l'AFL.
- › Les formations AFL intègrent le catalogue du CNFPT.

MAI

- › S&P réaffirme la note de l'AFL AA-/A-1+.
- › L'AFL publie une première étude sur le financement de la transition écologique dans les collectivités, avec l'INET.
- › L'AG des actionnaires de l'AFL se tient pour la première fois en 100% distanciel grâce au vote en ligne.
- › Moody's réaffirme la note de l'AFL Aa3/P-1.

JUIN

- › L'AFL publie une deuxième édition de son baromètre de la santé financière des collectivités.
- › L'AFL organise son événement annuel sur les finances locales.
- › Le Conseil de surveillance de l'AFL voit l'arrivée d'une nouvelle membre : Sophie L'Hélias, Fondatrice et Présidente de LEADERXXCHANGE.
- › L'AFL clôture sa 29e augmentation de capital en accueillant 23 nouvelles collectivités.

JUILLET - AOÛT

- › L'AFL publie une première étude sur le financement de la transition écologique dans les petites villes – en partenariat avec l'APVF.
- › L'AFL publie le premier reporting de ses obligations durables, détaillant l'allocation des fonds.
- › Premier partenariat entre l'AFL et la Centrale d'achat du transport public (CATP).

SEPTEMBRE

- › L'AFL réalise un premier podcast à destination des investisseurs.
- › Première étude sur le financement de la transition écologique dans les villes de banlieue, en partenariat avec Ville & Banlieue.
- › L'AFL publie ses résultats semestriels.
- › L'AF, la Préfecture du Calvados et l'Union des maires du Calvados signent une convention de partenariat.
- › Participation aux Evénements de l'AMRF, de l'ADGCF, de l'APVF, de France urbaine, de l'ANCT et de l'ADEME.

OCTOBRE

- › Françoise Clech del Tedesco rejoint l'AFL comme Directrice du développement.
- › Grand Bourg Agglomération soutient l'investissement de ses communes en facilitant leur adhésion à l'AFL.
- › Participation aux événements de l'ANCT, AFIGESE, AATF, SNDGCT, AdCF, ADM54 et Villes de France.



Commune de Grenoble (38)
Téléphérique

NOVEMBRE

- › Premier baromètre de la santé financière des « petites villes de demain » en partenariat avec l'ANCT.
- › L'AFL et le Cerema signent leur première convention de partenariat.
- › L'AFL participe au Salon & au Congrès des Maires de l'AMF.
- › Participation au Congrès de l'ACCD'OM.
- › L'AFL clôture sa 30e augmentation de capital, accueillant 24 nouvelles collectivités dont deux métropoles : Dijon et Rennes.



Commune de La Possession (974)
Coeur de Ville

DECEMBRE

- › Participation de l'AFL aux événements du Cerema, de l'ANPP et de l'ADF ainsi qu'à la réunion des émetteurs publics à Bercy.
- › Premier prix récompensant la signature AFL sur les marchés : « Most improved Bond market issuer » par cmdportal.
- › L'AFL participe aux ETS à travers la présentation des élèves administrateurs de l'INET du rapport d'étape de leur étude (Saison 2).
- › Fin d'année record pour l'AFL avec un total de 496 collectivités actionnaires et plus d'1,2 milliard d'euros de crédits.
- › L'AFL clôture sa 31e augmentation de capital accueillant 19 nouvelles collectivités.
- › Trois nouveaux représentants intègrent le CA : Bernard Bienvenu pour Grand Bourg Agglomération, Stéphane Bérard pour la Région Occitanie et Nicolas Samsoen pour le Département de l'Essonne.

L'AFL : BANQUE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE APPARTENANT AU MONDE LOCAL

Banque publique de développement, l'AFL a la particularité d'avoir été créée par et pour les collectivités locales dans une logique coopérative qui a puisé son inspiration dans les pays nordiques.

Les collectivités en sont les uniques actionnaires, les uniques bénéficiaires et les uniques garantes.

LA RAISON D'ÊTRE DE L'AFL

S'inscrivant dans les dispositions de la loi Pacte, l'AFL s'est dotée fin 2019 d'une raison d'être. Celle-ci est inscrite dans les statuts de l'AFL et de l'AFL-ST depuis le 28 mai 2020.

Cette raison d'être reflète l'ADN du groupe AFL :

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants. »

TROIS GRANDES VALEURS

En décembre 2020, le Conseil d'administration de l'AFL-ST a sélectionné trois valeurs qui doivent permettre d'asseoir son fonctionnement et de guider ses activités. Ces valeurs sont les suivantes :

- **EXPERTISE**
Offrir aux collectivités une expertise fine sur les marchés financiers et les activités bancaires mais aussi sur les finances locales et la gestion de la dette.
- **SOLIDARITÉ**
De la plus petite commune à la grande région, en zone rurale ou urbaine, en métropole ou en outre-mer, toutes les collectivités sont concernées et mutualisent leur accès à la ressource financière pour en optimiser le coût.
- **TRANSPARENCE**
En tant qu'actionnaires, les collectivités impulsent les orientations stratégiques du Groupe et ont accès en toute transparence aux informations qui concernent l'activité de leur banque.

A l'AFL, les collectivités sont non seulement actionnaires mais ambassadrices du modèle. Une douzaine de collectivités s'est ainsi portée volontaire pour se faire le porte-voix du modèle de l'AFL à l'échelle de leur région !

UN MODÈLE DE GOUVERNANCE UNIQUE

La gouvernance du Groupe AFL s'appuie sur une structure à deux niveaux, assurant une séparation des pouvoirs entre l'établissement de crédit et sa maison-mère dans l'objectif de :

- › Prévenir les risques de conflits d'intérêt au sein des collectivités qui sont à la fois actionnaires et emprunteuses ;
- › Conduire la responsabilité de l'ensemble des parties-prenantes par des mécanismes de contrôle ;
- › Assurer une étanchéité entre les décisions stratégiques et la gestion opérationnelle.

LA SOCIÉTÉ TERRITORIALE : COMPAGNIE FINANCIÈRE

SON ACTIONNARIAT :

Propriété exclusive des collectivités membres, actionnaires ensemble à 100 % : Communes, Départements, Régions, Etablissements publics de coopération intercommunale (avec ou sans fiscalité propre), Etablissements publics territoriaux et Etablissements publics locaux

SA MISSION :

- › Promotion du Groupe AFL, notamment auprès de la sphère publique locale et représentation des intérêts des collectivités membres
- › Gestion des adhésions au Groupe AFL
- › Définition des grandes orientations stratégiques du Groupe AFL
- › Pilotage du système de double garantie mis en place au sein du Groupe AFL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- 3 collèges représentant toutes les collectivités
- 12 collectivités administratrices

L'AGENCE FRANCE LOCALE : ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT

SON ACTIONNARIAT :

Détenue à plus de 99,9 % par la Société Territoriale

SA MISSION :

- › Gestion opérationnelle du Groupe AFL
- › Financement sur les marchés
- › Octroi de crédits aux collectivités membres

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

- 10 personnalités qualifiées dont 6 administrateurs indépendants



Région Occitanie
TER

Saint-Julien-en-Genevois (74)
Réalisation d'un groupe scolaire



UNE BANQUE ENGAGÉE EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT TOUJOURS PLUS DURABLE DES TERRITOIRES

En 2021, les collectivités locales françaises ont représenté près de 65% de l'ensemble des investissements du secteur public français. En tant que banque 100% dédiée au financement de l'investissement public local, l'AFL ne finance que des projets d'intérêt public.



Grand Orly Seine Bièvre (94)
Construction d'un écoquartier
« Les Portes d'Orly »



Commune de Duravel (46)
Revitalisation du centre-ville

UN STATUT DE BANQUE PUBLIQUE DE DÉVELOPPEMENT

En 2021, l'AFL s'est vue reconnaître par l'ACPR, le superviseur bancaire français, le statut d'établissement de crédit public de développement. Cette reconnaissance conforte l'identité de l'AFL, une banque unique en France au service exclusif des collectivités locales. Elle reconnaît l'AFL comme instrument de financement des politiques publiques tournée vers l'intérêt général.



Ville de Toulouse (31)
Construction de l'École élémentaire
Jean Zay



Grenoble Métropole (38)
Construction d'une centrale
de cogénération

UNE INSTITUTIONNALISATION AU SEIN DU MONDE LOCAL

Partenaire des organisations nationales d'élus depuis de nombreuses années, l'AFL a signé et déployé en 2021 plusieurs partenariats structurants avec des associations nationales de premier plan dont :

- › L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), via un partenariat visant à proposer des solutions de financement clés en main pour les collectivités notamment dans le cadre des grands programmes visant à réduire les inégalités entre les territoires : « Petites villes de demain », « France services », « Action cœur de ville » ou encore « Territoires d'industrie ». L'ANCT a été créée par la loi du 22 juillet 2019, avec pour mission d'assurer un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets ;
- › L'Ademe, via un partenariat visant à renforcer l'expertise de l'AFL en matière d'analyse des dépenses durables des collectivités locales afin de pouvoir proposer un décryptage précis aux collectivités sur la transition écologique.



La Roche sur Yon
Agglomération (85)
Construction d'une piscine



UNE EXPERTISE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Au-delà de son rôle de financeur des collectivités, l'AFL a renforcé en 2021 son expertise au service des collectivités notamment via :

- › Le développement de formations, portées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), à destination des agents des collectivités sur les questions de financements bancaires.
- › La publication d'une étude inédite sur le financement de la transition écologique, réalisée par des élèves administrateurs de l'INET, avec le concours d'I4CE et de nombreuses associations nationales d'élus.
- › La publication du second baromètre de l'AFL sur la santé financière des collectivités, ainsi qu'une déclinaison spécifique pour les « petites villes de demain ».



Cette étude a ensuite fait l'objet de différentes déclinaisons pour des publics particuliers : les petites villes, les villes de banlieue et les collectivités d'outre-mer.



UNE BANQUE EN CIRCUITS COURTS

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

FONDS PROPRES :

243

millions de capital promis par les collectivités actionnaires.



LE MARCHÉ OBLIGATAIRE :

6,6 MILLIARDS D'EUROS

levés sur les marchés financiers depuis 2015.

206

investisseurs.

Près d'

1,5 MILLIARD D'EUROS

levé en 2021.



Commune de Bora-Bora (987)
Vue d'ensemble

OÙ VA L'ARGENT ?

Nos collectivités actionnaires au 31 décembre 2021 :

496 COLLECTIVITÉS

- 4 Régions
- 10 Départements
- 2 Collectivités d'Outre-mer
- 14 Métropoles
- 5 Communautés urbaines
- 25 Communautés d'agglomération
- 42 Communautés de communes
- 6 Établissements publics territoriaux
- 15 Syndicats mixtes et intercommunaux
- 373 communes

52%

de la population française résident dans une collectivité membre de l'AFL.

20%

poids des membres de l'AFL dans la dette publique locale au 31 décembre 2021.

85 COLLECTIVITÉS

devenues actionnaires en 2021.

Notre plus petit membre au 31 décembre 2021

Syndicat intercommunal des Eaux de Sommerviller Vitrimont (54)

Notre plus grand membre au 31 décembre 2021

Région Occitanie : 5,9 millions d'habitants.

FOCUS SUR 2021

1,2 MILLIARD € de crédits octroyés.

286 CONTRATS de crédit signés.

193 COLLECTIVITÉS ont emprunté auprès de l'AFL.

80% c'est la part des consultations dans lesquelles l'AFL est retenue.

5,6 MILLIARDS € de crédits octroyés depuis 2015.

Notre plus petit crédit en 2021 :

15 000€

Notre plus gros crédit en 2021 :

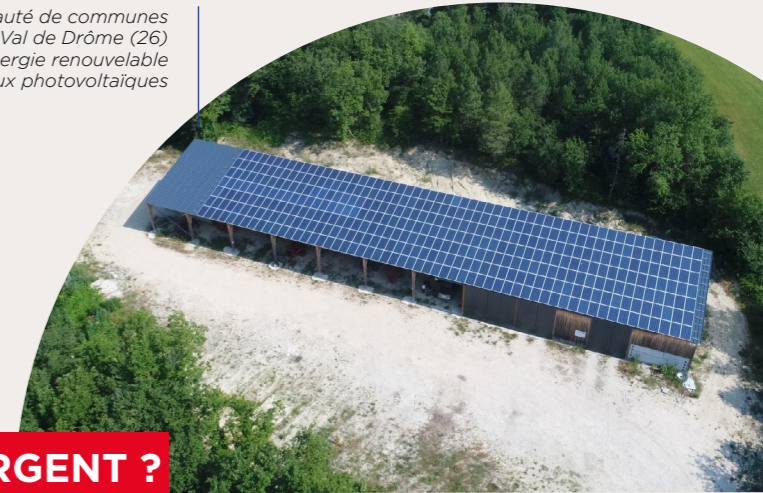
55 millions €

Environ

40% part de marché en financement parmi les membres de l'AFL.

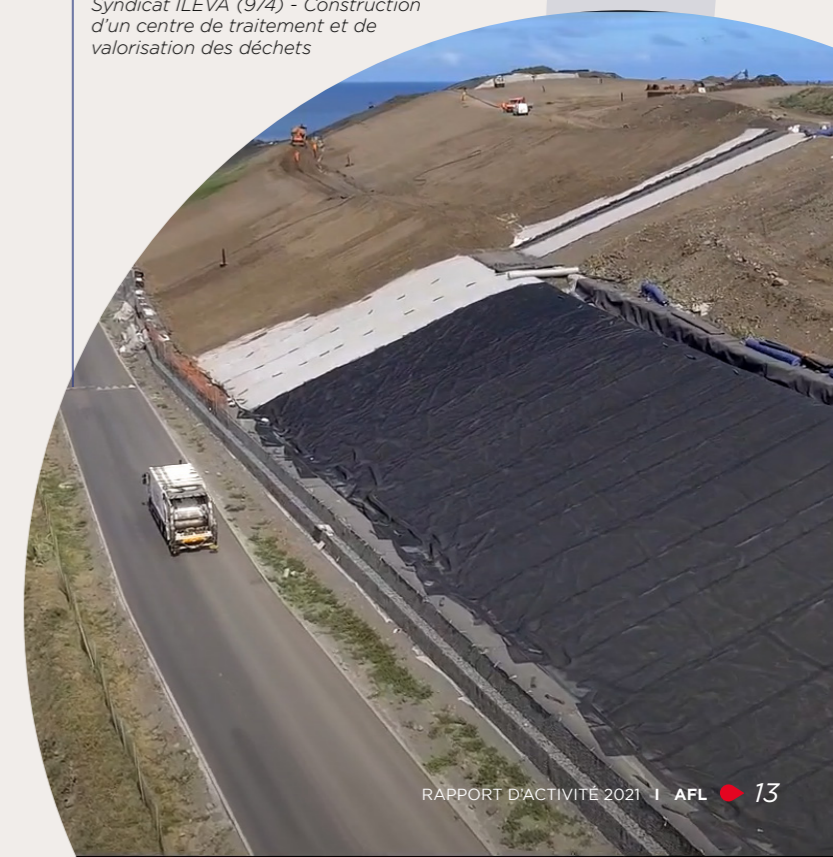
À QUOI SERT L'ARGENT ?

Communauté de communes de Val de Drôme (26)
Production d'énergie renouvelable via les panneaux photovoltaïques



Communauté de communes du Paus de Beaume-Drobie (07)
Salle multisports

Syndicat ILEVA (974) - Construction d'un centre de traitement et de valorisation des déchets



UNE BANQUE QUI INCARNE LA FINANCE DURABLE

Incarner la finance durable : tel est l'objectif que les collectivités ont souhaité pour leur banque.

Près de **500 MILLIONS D'EUROS**

(sur 1,2 milliard de crédits) relèvent de prêts durables en 2021.

En cohérence avec ses engagements éthiques et responsables, l'AFL a mis en place un dispositif de financement durable des projets des collectivités à travers un dispositif innovant.



Département de l'Essonne (91)
Rénovation du Collège la Guinguette

QUEL DISPOSITIF ?

L'AFL a identifié dans les budgets principaux de ses collectivités actionnaires comptant plus de 3 500 habitants trois grandes catégories d'investissements oeuvrant directement pour les ODD de l'ONU.

- 1** L'accès à des services sociaux essentiels et de base (éducation et culture, emploi, accès aux services de santé essentiels, inclusion sociale) ;
- 2** La transition énergétique et écologique (transports publics à bas carbone, prévention et contrôle de la pollution, énergies renouvelables, ...) ;
- 3** Les infrastructures durables, les villes et la cohésion territoriale (gestion durable de l'eau, habitat accessible, infrastructures durables et accessibles).



Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (974) - Projet d'endiguement Rivière des Galets à la Ravine de l'Hermitage



Commune de Grigny (91)
Construction d'un centre de santé à la Grande Borne

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTIONS

PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

<p>Accès aux services sociaux essentiels de base</p>	<p>Contribution à un meilleur accès à l'éducation et à la culture par le biais d'installations et d'équipements à vocation éducative, sportive et culturelle</p> <p>Soutien au développement de l'activité économique dans le but de promouvoir et de préserver l'emploi dans les zones défavorisées</p> <p>Aide à l'accès aux services de santé essentiels</p> <p>Promotion de l'inclusion sociale en donnant aux populations vulnérables un accès équitable aux services essentiels</p>
<p>Transaction énergétique et écologique</p>	<p>Contribution à la transition énergétique et au développement durable en favorisant une économie bas-carbone et résiliente au changement climatique (transport publics à faibles émissions de carbone, énergies renouvelables, etc.), et la prévention et le contrôle de la pollution</p>
<p>Infrastructures durables, développement des communes et cohésion territoriale</p>	<p>Promotion de développement des territoires, des transformations urbaines, de la réduction de la fracture territoriale, du développement des infrastructures et des services publics essentiels</p> <p>Priorité aux territoires défavorisés</p>

CONTRIBUTION AUX ODD de l'ONU

Education et culture	4
Emploi	8, 9, 10
Accès aux services de santé essentiels	3, 10
Inclusion sociale	1
Transports publics à faibles émissions de carbone	9, 11
Prévention et contrôle de la pollution	11
Energies renouvelables	7
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	6
Logements abordables	11
Infrastructures à coût abordable et durable	9, 10, 11

L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS DURABLES

Pour financer les dépenses d'investissement ainsi catégorisées, l'AFL lance des émissions obligataires durables.

• A qui sont proposées les obligations ?

Environ 80% des investisseurs sont labellisés « durables » ou « soucieux d'allouer leur épargne à des investissements visant la transition écologique »

• L'avantage du dispositif ?

Grâce à l'AFL, un grand nombre de membres de l'AFL (et non pas seulement aux plus grandes collectivités) ont accès au financement durable. Elle sert en outre toute la structure, et par là tous ses actionnaires, par sa contribution au refinancement de l'AFL.

• La reconnaissance du dispositif ?

En janvier 2020, Vigeo Eiris a revu le dispositif mis en place et a exprimé « une assurance raisonnable » (le plus haut niveau d'assurance) sur les engagements de l'AFL. La première allocation des fonds a fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes de l'AFL.

Métropole européenne de Lille (59)
Modernisation des équipements de tri et de traitement des déchets pour limiter les déchets non valorisés



Commune du Bouscat (33)
Création de nouvelles classes en maternelle et construction d'une crèche



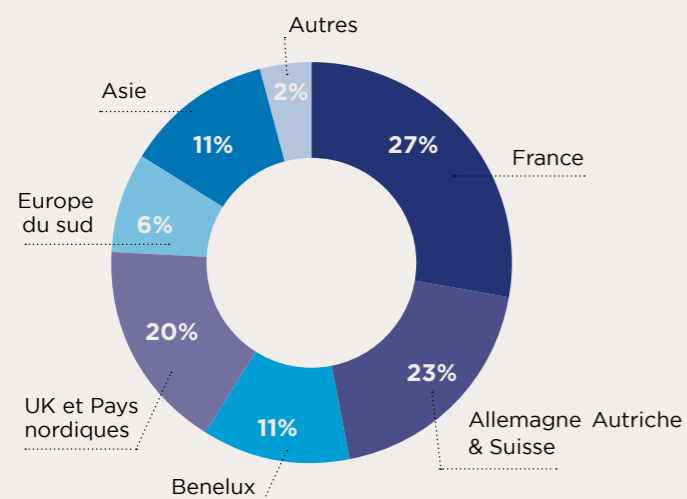
Communauté d'agglomération de Blois (41)
Construction d'équipements multifonctionnels à vocation culturelle, sportive et économique : le Jeu de Paume

UNE BANQUE QUI MUTUALISE L'ACCÈS DES COLLECTIVITÉS AU MARCHÉ OBLIGATAIRE

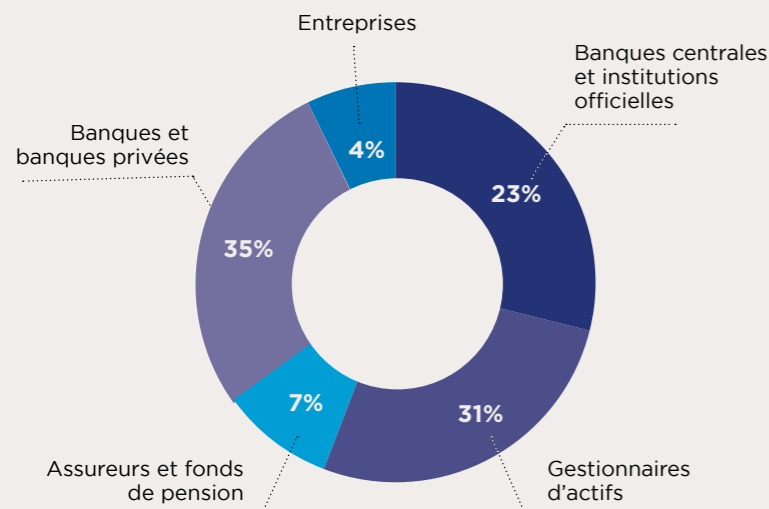
Au cours de l'année 2021, l'AFL a levé un volume record sur le marché obligataire à travers neuf émissions pour un montant total de 1,47 milliard d'euros.

Les ressources levées au cours de l'année 2021 par l'AFL se sont faites dans de bonnes conditions à une marge moyenne de 24,9 points de base contre la courbe des obligations assimilables du trésor (OAT) et une maturité moyenne pondérée de 9,3 années.

LES INVESTISSEURS PAR PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE :



PAR TYPOLOGIE



MOODY'S

Aa3 / P-1

Notation Moody's
(dernière opinion de crédit :
6 octobre 2021)

Perspective stable

S&P Global Ratings

AA- / A-1+

Notation S&P
(dernière opinion de crédit :
28 mai 2021)

Perspective stable

1,47 MILLIARD €

levés sur le marché obligataire par des émissions à moyen et long terme en 2021

6,6 MILLIARDS €

levés depuis la création de l'AFL



“

HSBC est fier et très honoré d'accompagner l'Agence France Locale depuis sa genèse et création en 2014. Bravo aux dirigeants, équipes et actionnaires de l'AFL qui ont su adapter à la législation française le modèle nordique d'agence de financement pour les collectivités locales. Ce modèle connu des investisseurs institutionnels internationaux, renforcé par la qualité de signature des collectivités et entités du secteur public en France a su gagner la confiance des marchés. La taille critique et grandissante de l'AFL couplée au savoir-faire de ses experts, lui permettent d'emprunter de façon optimale sur les différents marchés internationaux de dettes (EUR, USD, SEK, AUD). Enfin, l'engagement de l'AFL dans le domaine de la finance verte et durable en lien avec les investissements importants des collectivités locales en la matière est un vecteur de succès supplémentaire plus qu'indispensable dans le monde d'aujourd'hui. HSBC a dirigé à plusieurs reprises des émissions obligataires de références que nous savions stratégiques et déterminantes dans la construction de l'AFL, comme encore dernièrement l'émission obligataire verte et durable de 2022 : 500 millions d'euros au taux de 0.20% à 7 ans sursouscrite plus de 4,5 fois avec un livre d'ordre de 2,25 milliards de demande. Merci encore à l'AFL pour cette relation de confiance.”

Jean BEUNARDEAU
Président du Conseil d'Administration,
HSBC Continental Europe

Communauté de communes
des Coteaux du Girou (31)
vue d'ensemble

UNE ENTREPRISE SOUCIEUSE DE SON IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

► Dès sa création, l'AFL s'est montrée extrêmement soucieuse de son impact social et environnemental. En tant qu'entreprise publique créée par et pour les collectivités, elle porte intrinsèquement les défis du monde local en la matière.

Chaque année l'AFL va plus loin dans ses engagements afin de limiter son empreinte carbone et d'améliorer son implication sociétale. L'ensemble de ses engagements impacte les thématiques achats, mobilités douces, conciliation vie professionnelle-vie personnelle, égalité des chances, égalité femmes/hommes, écogestes au travail.

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Digitaliser ses processus métiers

Déploiement de nouveaux systèmes digitalisés (finance de marché, production de la paie, gestion des déclarations réglementaires, suivi des crédits...)

Près de 20% des contrats de crédit signés électroniquement en 2021

Mise en place du vote électronique pour l'AG des actionnaires et l'approbation des accords d'entreprise par les salariés

Parmi les collectivités, plus de 2000 utilisateurs du Portail bancaire (espace client en ligne) en 2021.

Réduire son impact environnemental et les émissions de gaz à effet de serre :

Une banque qui maîtrise ses ressources : -30% de surface occupée grâce au déménagement de l'AFL

Mise en place d'une charte favorisant le télétravail

Publication d'une politique de mise à disposition de véhicules éco-responsables

Ouverture du forfait mobilité douce

152,5 kg de papiers / cartons recyclés dans les locaux

256 kg de papiers consommés (sur la base des impressions)

4H : c'est le temps de trajet en train en-deçà duquel l'avion n'est pas autorisé pour les déplacements professionnels

Un challenge sportif interne de 6 semaines visant à inciter les salariés à faire du sport (vélo, marche, course à pied) au quotidien

Prendre en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans la politique des achats :

Plus de plastique à l'AFL ! Mise en place d'une politique d'achats responsables dans le choix de ses fournisseurs avec l'achat de goodies responsables et « Made in France » et la suppression de l'achat de fournitures en plastique.

Parce que les 32 collaborateurs de l'AFL sont les premiers acteurs de l'engagement de l'entreprise, l'AFL a défini et déployé, dès sa création, une politique de ressources humaines visant à favoriser l'épanouissement et le développement des compétences de ses collaborateurs.

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX

Veiller au bien-être des collaborateurs

100% des salariés éligibles ont signé la charte de télétravail bénéficiant ainsi jusqu'à 10 jours de télétravail par mois

Publication d'une charte sur le droit à la déconnexion

Organisation d'une session de sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux pour l'ensemble du personnel.

L'AFL a mis en œuvre les préconisations de l'Etat en matière de prévention et de lutte contre le COVID-19 au travers de l'application du Protocole National pour assurer la santé et la sécurité de ses salariés.

Appliquer une politique de lutte contre les discriminations et favoriser l'égalité professionnelle

Non-discrimination dans les recrutements, les évolutions professionnelles et la politique de rémunération

Respect de la dignité et de l'égalité de traitement entre tous les collaborateurs ;

Mise en place de règles de respect de la mixité pour les organes dirigeants du Groupe.

Objectif d'un équilibre de genres parmi les salariés l'AFL selon les catégories d'âges.

Assurer le dialogue social

Conclusion d'un accord d'intéressement au profit de l'ensemble des salariés en 2021

Conclusion d'un accord d'entreprise Compte Epargne Temps permettant le transfert de jours sur les dispositifs d'épargne salariale

Favoriser l'insertion des personnes handicapées et l'emploi

L'AFL fait appel à des organismes d'insertion des personnes handicapées ou ESAT pour de nombreuses missions : achat de fournitures, missions de communication, recyclage du papier...

Développer une politique d'insertion et de promotion interne

Insertion des jeunes : 3 contrats de professionnalisation et 4 contrats d'apprentissage ont été signés en 2021. L'entreprise a également accueilli deux jeunes pour une stage de découverte de l'entreprise.

Formation des salariés : 21 jours de formation dispensés sur l'année 2021, soit 0,5 jour par salarié. 50% des femmes et 27% des hommes ont bénéficié de formation en 2021

4 salariés ont été promus au cours de l'année 2021, 2 hommes et 2 femmes

Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble - Touzac (46)
Le Pont Suspendu

FINANCIÈREMENT, UNE BANQUE QUI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

(RÉSULTATS AU 31/12/2021
CHIFFRES CONSOLIDÉS ET SOUS RÉFÉRENTIEL IFRS)

Collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon (975)
Pointe aux canons



Les résultats au 31 décembre 2021 confirment l'accélération de la croissance du Groupe AFL grâce à :

- Un rythme exceptionnel d'adhésions de nouvelles collectivités et une forte augmentation de la production de crédits.
- La solidité du bilan dans un environnement incertain, caractérisée par un niveau de capitalisation élevé et une liquidité très abondante.

L'année 2021 marque une nouvelle progression très importante du produit net bancaire lié à l'activité de crédits, qui s'inscrit dans la trajectoire de développement de la société, conformément au plan stratégique 2017-2021.

La progression des résultats hors éléments non récurrents, traduit la bonne dynamique de génération de revenus provenant de l'activité de crédits depuis l'exercice 2015.

Cela résulte de l'accroissement régulier et constant de l'encours du portefeuille de crédits octroyés aux collectivités locales membres.

“

La solidité du modèle du Groupe AFL permet aujourd'hui d'accompagner les collectivités locales dans la réponse qu'elles apporteront demain à la crise actuelle dans un environnement qui s'annonce durablement complexe et incertain »

Thiebaut Julin,
Directeur financier de l'AFL,
Membre du Directoire



Commune de Loireauxence (44)
Pont de Varades



Ariane Chazel, Directrice Engagements et Risques de l'AFL, Membre du Directoire

“L'AFL doit apporter aux collectivités locales françaises son expertise dans l'appréhension d'enjeux financiers et bancaires parfois réputés complexes. Celles-ci attendent aussi de l'AFL le plus grand professionnalisme dans la conduite des activités de la banque. De la sorte, celles-ci pourront relever les défis qui s'annoncent parmi lesquels celui - essentiel - des transitions. L'AFL sera à leurs côtés.



Communauté d'agglomération du Val de Fensch (57)
Vue d'ensemble



LES RÉSULTATS 2021 EN CHIFFRES :

- 1,87 MILLION €**
Résultat brut d'exploitation
- 1,73 MILLION €**
Résultat net
- 13,99 MILLIONS €**
Produit net bancaire (PNB) dont :
 - 12,75 millions d'euros de marge nette d'intérêt
 - 1,87 million d'euros de plus-values nettes de cessions de prêts et de titres
 - 0,63 million d'euros de résultat net de la comptabilité de couverture
- 12,12 MILLIONS €**
Charges d'exploitation dont :
 - 6,09 millions d'euros de charges de personnel
 - 5,12 millions d'euros de charges administratives
 - 0,91 million de dotations aux amortissements
- 0,94 MILLION €**
Coût du risque
- 15,73 % :**
Ratio de solvabilité (CET1)
- > 100%**
Net Cash Requirement Ratio (NCRR) = la taille de la réserve de liquidité de l'AFL permet de faire face à un an d'activité.
- 0,68 année**
Ecart de Durée de vie moyenne (Ecart de DVM) = l'écart entre la maturité moyenne de l'actif et du passif. L'AFL limite cet écart à 1 an maximum.

LA COMPOSITION DES INSTANCES DU GROUPE AFL

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFL-ST AU 31 DÉCEMBRE 2021

Pia Imbs - Présidente
*(Jacques Pélissard
jusqu'au 23/03/2021)*

Sacha Briand
Vice-président

BLOC RÉGIONAL

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Laurent Dejoie
Vice-président
en charge des finances
(jusqu'au 28/03/2022)
Didier Reveau depuis)

RÉGION OCCITANIE

Stéphane Bérard
Conseiller régional

BLOC DÉPARTEMENTAL

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Nicolas Samsoen
Vice-président en charge des finances
et de l'efficacité des politiques
publiques

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Luc Berthoud
Vice-Président délégué habitat
cohésion sociale et insertion

DÉPARTEMENT DE LA SEINE- SAINT-DENIS

Daniel Guiraud
Vice-président en charge des
finances et de l'administration
générale

BLOC COMMUNAL

COMMUNE DE CONCHES-EN OUCHE

Jérôme Pasco - Maire

COMMUNE DE GRENOBLE

Hakim Sabri
Adjoint au maire en charge des finances
et de la comptabilité écologique

METROPOLE DU GRAND NANCY

Pierre Boileau
Vice-président en charge des relations
avec les territoires voisins

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Michel Colin
Vice-président en charge du contrôle
et gestion des risques, certification
et transparence des comptes

MÉTROPOLE DE LYON

Bertrand Artigny
Vice-président en charge des finances

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Syamak Agha Babaei
Vice-président en charge du budget
et des finances

COMMUNE DE MAREAU-AUX-PRÈS

(depuis le 28/03/2022) :
Bertrand Hauchecorne - Maire

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

Bernard Bienvenu
1^{er} Vice-président en charge du service
aux communes et à la déconcentration

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Olivier Landel
Directeur général

Yves Millardet
Directeur général délégué

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'AFL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Sacha Briand - Président
Pia Imbs - Vice-Présidente

Sophie L'Hélias - Fondatrice et Présidente de LEADERXXCHANGE
(succédant à **Daniel Lebègue** - membre jusqu'au 06/05/2021)

Lars Andersson - Fondateur de Kommuninvest, Suède

Victoire Aubry - Membre du comité exécutif d'Icade en charge des finances,
du juridique et des systèmes d'information

François Drouin - Président d'ETIFINANCE

Nicolas Fourt - Directeur général délégué de Sienna

Delphine Cervelle (depuis le 28/03/2022) - Directrice générale des services de la Ville de Saint-
Ouen (succédant à **Barbara Falk** - membre jusqu'au 28/11/2021)

Olivier Landel - Délégué général de France urbaine et directeur général de l'AFL-ST

Rollon Mouchel-Blaisot - Préfet, Directeur du Programme national Action cœur de Ville

Carol Sirou - Présidente de Safinea Advisors LLC

LE DIRECTOIRE

Yves Millardet
Président du Directoire

Ariane Chazel
Directrice engagements et risques

Thiébaut Julin
Directeur financier

Commune de Bois-Guillaume (76)
Mairie



496 COLLECTIVITÉS ACTIONNAIRES DU GROUPE AFL AU 31 DECEMBRE 2021

Auvergne-Rhône-Alpes

› Ain (01)

Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, Communauté de communes Rives de l'Ain, Pays du Cerdon, Commune du Pont d'Ain, Commune de Sainte-Euphémie, Commune de Thil, Commune de Thoiry, Commune de Valsèrehône

› Allier (03)

Conseil Départemental de l'Allier, Communauté d'agglomération Moulins Communauté, Communauté d'agglomération Vichy Communauté, Commune d'Arfeuilles, Commune de Cusset, Commune de Domérat, Commune d'Espinasse-Vozelle, Commune de Saint-Marcel-en-Marcillat, Commune de Vichy

› Ardèche (07)

Communauté de communes Pays Beaume Drobie, Communauté de communes DRAGA, Commune d'Ailhon, Commune d'Aubenas, Commune de Beaumont, Commune de Bourg-Saint-Andéol, Commune de Chirois, Commune de Planzolles, Commune de Saint-Just-d'Ardèche, Commune de Saint-Mélany, Commune de Valgorge

› Drôme (26)

Communauté de communes du Val de Drôme, Commune de Chabrillan, Commune de Cliousclat

› Isère (38)

Métropole de Grenoble, Communauté de communes Cœur de Chartreuse, Commune de Bourgoin-Jallieu, Commune de Grenoble, Commune de Jarrie, Commune de Saint-Pierre-d'Entremont

› Loire (42)

Commune de Boën-sur-Lignon, Commune de Bourg-Argental, Commune de Rive-de-Gier, Commune de Saint-Jean-Bonnefonds, Commune de Saint-Sauveur-en-Rue, Commune d'Usson-en-Forez

› Haute-Loire (43)

Commune de Chadron

› Puy-de-Dôme (63)

Communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole, Commune de Billom, Commune de Clermont-Ferrand, Commune de La Monnerie le Montel, Commune de Loubeyrat, Commune de Pontaumur, Commune de Puy-Saint-Gulmier, Commune de Riom, Commune de Teilhède, Commune de Youx

› Rhône (69)

Métropole de Lyon, Communauté de communes du Pays Mornantais, Communauté de communes de la Vallée du Garon, Commune de Chassieu, Commune de La Mulatière, Commune de Millery, Commune de Saint-Priest, Commune de Villeurbanne

› Savoie (73)

Conseil Départemental de la Savoie, Communauté d'agglomération du Grand Chambéry, Communauté de Communes Cœur de Savoie, Commune de Challes-les-Eaux, Commune de Corbel, Commune de La Motte-Servolex, Commune de Montmélian, Commune de Motz, Commune du Pont-de-Beauvoisin, Commune de Saint-Béron, Commune de Saint-Pierre-d'Entremont

› Haute-Savoie (74)

Communauté d'agglomération d'Annemasse - Les Voirons Agglomération, Communauté de communes de la Vallée Verte, Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de Combloux Domancy, Commune de Combloux, Commune d'Étrembières, Commune de Fillière, Commune de Morzine, Commune de Saint-Julien-en-Genevois

Bourgogne-Franche-Comté

› Côte-d'Or (21)

Métropole de Dijon, Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise, Commune de Collonges-et-Premières, Commune de Grosbois-en-Montagne, Commune d'Izier, Commune de Longvic, Commune de Tart

› Doubs (25)

Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, Communauté urbaine du Grand Besançon, Commune de Huanne-Montmartin, Commune de Rigney

› Jura (39)

Commune de Lons-le-Saunier

› Saône-et-Loire (71)

Conseil Départemental de la Saône-et-Loire, Communauté urbaine Creusot Montceau, Communauté d'agglomération du Grand-Chalon, Commune d'Autun, Commune de Chalon-sur-Saône, Commune de Cressy-sur-Somme, Commune de Mâcon, Commune de Saint Martin d'Auxy

› Yonne (89)

Communauté de communes Puisaye Forterre

Bretagne

› Côtes-d'Armor (22)

Commune de Lannion

› Finistère (29)

Brest Métropole, Communauté d'agglomération Morlaix communauté, Commune de Brest, Commune de Lesneven, Commune de Plouzané, Commune de Plouvorn

› Ile-et-Vilaine (35)

Métropole de Rennes, Commune du Ferré, Commune de Fleurigné, Commune de Langouet, Commune de Le Verger, Commune de Lieuron, Commune de Rennes, Commune de Saint-Marc-le-Blanc, Commune de Visseiche

› Morbihan (56)

Commune de Malestroit, Commune de Saint-Armel, Commune de Saint-Avé, Commune de Séné

Centre-Val de Loire

› Eure-et-Loir (28)

Commune de La Saucelle

› Indre (36)

Communauté de Communes Région de Levroux, Commune de Gargilesse-Dampierre

› Indre-et-Loire (37)

Commune d'Athée-sur-Cher, Commune du Boulay, Commune de Francueil, Commune de Rochecorbon, Commune de Tours

› Loir-et-Cher (41)

Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys, Commune de Vendôme

› Loiret (45)

Communauté de communes Plaine du Nord Loiret, Commune de Gidy, Commune de Mareau-aux-Prés, Commune de Pannes

Corse

Commune de Monacia-d'Aullène

Grand Est

› Ardennes (08)

Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, Commune d'Aubrives, Commune de Foisches, Commune de Hargnies

› Aube (10)

Communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, Commune de Spoy

› Marne (51)

Commune de Gueux

› Meurthe-et-Moselle (54)

Métropole du Grand Nancy, Communauté de communes du Bassin de Pompey, Communauté de communes Mad et Moselle, Communauté de communes Moselle et Madon, Communauté de Communes du Pays-Haut-Val-d'Alzette, Communauté de Communes Vezouze-en-Piemont, Syndicat intercommunal des eaux de l'Euron Mortagne, Syndicat intercommunal des eaux Montigny-sur-Chiers et Villers-la-Chèvre, Syndicat intercommunal scolaire du Sanon, Syndicat mixte Eaux Sommerviller Vitrimont, Commune d'Anthelupt, Commune d'Athienville, Commune de Bathelémont, Commune de Bauzemont, Commune de Bayon, Commune de Bernécourt, Commune de Bezange-la-Grande, Commune de Bonviller, Commune de Bruley, Commune de Bures, Commune de Crion, Commune de Croismare, Commune de Dieulouard, Commune d'Euvezin, Commune de Flainval, Commune d'Hénaménil, Commune de Juvrecourt, Commune de

Laxou, Commune de Maixe, Commune de Mandres-aux-Quatre-Tours, Commune de Montigny-sur-Chiers, Commune de Moucourt, Commune de Pagny-d'arrière-Barine, Commune de Parroy, Commune de Richardménil, Commune de Saxon-Sion, Commune de Sionviller, Commune de Sommerviller, Commune de Vennezey, Commune de Virecourt, Commune de Ville-en-Vermois, Commune de Waville, Commune de Xures

› Meuse (55)

Conseil Départemental de la Meuse, Commune de Pretz-en-Argonne

› Moselle (57)

Communauté d'agglomération du Val de Fensch, Communauté de communes du Warndt, Commune de Corny-sur-Moselle, Commune de Jouy-aux-Arches, Commune de Metz, Commune de Morhange, Commune de Roussy-le-Village, Commune de Scy-Chazelles

› Bas-Rhin (67)

Conseil Régional du Grand Est, Eurométropole de Strasbourg, Commune de Mundolsheim, Commune de Schiltigheim, Commune de Strasbourg, Commune de Weitbruch

› Haut-Rhin (68)

Communauté de communes Pays de Rouffach, Communauté de communes de la Région de Guebwiller, Communauté de communes Sundgau, Commune de Buschwiller, Commune d'Huningue, Commune de Wittenheim

› Vosges (88)

Communauté d'agglomération d'Épinal, Communauté de communes des Ballons des Hautes-Vosges, Commune de Ferdrupt, Commune de Rupt-sur-Moselle, Commune de Saint-Maurice-sur-Moselle, Commune des Voivres

Hauts-de-France

› Aisne (02)

Conseil Départemental de l'Aisne

› Nord (59)

Métropole Européenne de Lille, Communauté urbaine de Dunkerque, Communauté d'agglomération de Valenciennes, Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois, Communauté de communes Pévèle Carembault, Commune d'Anzin, Commune d'Attiches, Commune d'Aubencheul-au-Bac, Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes, Commune de Cysoing, Commune de Croix, Commune de Genech, Commune de Landas, Commune de Mons-en-Pévèle, Commune de Montrécourt, Commune de Noyelles-sur-Escout, Commune de Raimbeaucourt, Commune de Sailly-lez-Lannoy, Commune de Saint-Saulve, Commune de Saulzoir, Commune de Thun l'Evêque, Commune de Waziers, Commune de Wavrin

› Oise (60)

Communauté de communes du Pays Noyonnais, Commune de Grandvilliers, Commune de Noyon, Commune de Plailly,

› Pas-de-Calais (62)

Communauté urbaine d'Arras, Communauté d'agglomération Pays de Saint Omer, Commune d'Arras, Commune de Carvin, Commune de Merlimont, Commune de Noyelles-sous-Lens, Commune de Rang-du-Fliers, Commune de Saint-Augustin

› Somme (80)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole, Commune d'Amiens, Commune de Rumigny

Île-de-France

) Seine-et-Marne (77)

Commune de Bernay-Vilbert, Commune de Chelles

) Yvelines (78)

Commune de Meulan-en-Yvelines, Commune de Vaux-sur-Seine

) Essonne (91)

Conseil Départemental de l'Essonne, Commune de Brunoy, Commune de Grigny, Commune de La Ferté-Alais, Commune de Viry-Châtillon

) Hauts-de-Seine (92)

Commune de Bagneux, Commune de Gennevilliers, Commune de Ville d'Avray

) Seine-Saint-Denis (93)

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, Etablissement public territorial Est Ensemble, Etablissement public territorial GPGE, Etablissement public territorial Plaine Commune, Commune du Blanc-Mesnil, Commune de Bondy, Commune de Clichy-sous-Bois, Commune d'Epainay-sur-Seine, Commune de Livry-Gargan, Commune de Montfermeil, Commune de Montreuil, Commune de Noisy-le-Grand, Commune du Pré-Saint-Gervais, Commune de Rosny-sous-Bois, Commune de Saint-Denis

) Val-de-Marne (94)

Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Etablissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, Etablissement public territorial Paris-Est-Marne et Bois, Commune de Bry-sur-Marne, Commune de Créteil, Commune de Saint-Louis-de-Montferrand, Commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, Commune de Saint-Romain-la-Virvée, Commune de Val-de-Livonne

) Val-d'Oise (95)

Communauté d'agglomération Val Parisis, Commune de Bessancourt, Commune de Garges-lès-Gonesse, Commune de Gonesse, Commune de Saint-Brice-sous-Forêt, Commune de Taverny

Normandie

) Calvados (14)

Conseil Départemental du Calvados, Commune de Fontenay le Pesnel, Commune de Giberville, Commune de Glanville, Commune de Tourville-en-Auge

) Eure (27)

Communauté de communes du Pays de Conches, Communauté de communes Roumois Seine, Commune de Conches-en-Ouche, Commune d'Evreux, Commune de Gisors, Commune de Muzy, Commune de Saint-Pierre-des-Fleurs, Commune de Saint-Pierre-du-Bosguérard, Commune du Thuit-de-l'Oison, Commune de Vernon

) Manche (50)

Commune de Cherbourg-en-Cotentin

) Orne (61)

Communauté urbaine d'Alençon, Commune d'Alençon

) Seine-Maritime (76)

Métropole Rouen Normandie, Commune de Bois-Guillaume, Commune de La Feuillie

Nouvelle-Aquitaine

) Charente-Maritime (17)

Communauté d'agglomération de la Rochelle, Communauté de communes de Gémozac, Commune de Bernay-Saint-Martin, Commune de Gémozac, Commune de Jazennes, Commune de Matha

) Creuse (23)

Commune de Bourgueuf

) Deux-Sèvres (79)

Communauté d'agglomération du Niortais, Syndicat des Eaux du Centre-Ouest

) Dordogne (24)

Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, Commune de Bergerac, Commune de Beynac-et-Cazenac, Commune de Château-L'Évêque, Commune de Peyrignac, Commune de Saint-Martial-d'Albarède, Commune de Sainte-Nathalène, Commune de Vitrac

) Gironde (33)

Bordeaux Métropole, Commune de Bordeaux, Commune du Bouscat, Commune de Castillon-la-Bataille, Commune de Créon, Commune de Marcheprime, Commune de Moulis-en-Médoc, Commune de Peujard, Commune de Saint-Louis-de-Montferrand, Commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, Commune de Saint-Romain-la-Virvée, Commune de Val-de-Livonne

) Haute-Vienne (87)

Commune de Verneuil-sur-Vienne

) Landes (40)

Commune de Biscarosse, Commune de Commensacq, Commune de Léon, Commune de Mimizan, Commune de Pouillon, Commune de Saint-Martin-de-Seignanx

) Lot-et-Garonne (47)

Commune de Casseneuil, Commune de Saint-Maurin

) Pyrénées-Atlantiques (64)

Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, Commune de Guéthary, Commune d'Oloron-Sainte-Marie, Commune d'Ossès, Commune de Pau, Commune de Saint-Etienne-de-Baïgorry

) Vienne (86)

Communauté urbaine du Grand Poitiers, Commune de Dissay, Commune des Ormes

Occitanie

) Ariège (09)

Conseil Départemental de l'Ariège, Commune de Foix

) Aveyron (12)

Commune de Roquefort-sur-Soulzon

) Gard (30)

Communauté de communes Cèze Cévennes, Communauté de communes du Pont du Gard, Syndicat mixte des eaux du Plateau de Signargues, Commune de Comps, Commune de Domazan, Commune d'Estézargues, Commune de Fournès, Commune de Roquemaure, Commune de Saint-André d'Olérargues, Commune de Saint-Gilles, Commune de Saint-Victor-de-Malcap, Commune de Valliguières, Commune de Vénéjan

) Haute-Garonne (31)

Conseil Régional de l'Occitanie, Toulouse Métropole, Communauté de communes des Coteaux du Girou, Communauté de communes des Hauts Tolosans, Tisséo Collectivités, SIVOM Saurdrone Ariège Garonne ; Syndicat mixte Eaux Tarn et Girou, Commune d'Aussonne, Commune de Bagnères-de-Luchon, Commune de Bretx, Commune de Colomiers, Commune d'Empeaux, Commune de Flourens, Commune de Grenade, Commune de Gagnac-sur-Garonne, Commune de Gragnague, Commune de Larra, Commune de Larroque, Commune de Lavernose-Lacasse, Commune de Marquefave, Commune de Merville, Commune de Montjoire, Commune de Pinsaguel, Commune de Pins-Justaret, Commune de Roques, Commune de Roquesérière, Commune de Roquettes, Commune de Saint-Hilaire, Commune de Toulouse, Commune de Villariès

) Gers (32)

Commune de Condom

) Hérault (34)

Sète Agglopol Méditerranée, Commune de Balaruc-les-Bains, Commune de Capestang, Commune de Pomérols

) Lot (46)

Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, Commune des Arques, Commune de Castelfranc, Commune de Cazals, Commune de Duravel, Commune de Pescadoires, Commune de Vire-sur-Lot

) Hautes-Pyrénées (65)

Communauté de communes Adour Madiran, Commune de Capvern, Commune de Pujo

) Pyrénées-Orientales (66)

Commune de Pollestres, Commune du Soler, Commune de Théza

) Tarn (81)

Commune de Fiac

) Tarn-et-Garonne (82)

Communauté de communes du Quercy Caussadais

Pays de la Loire

) Loire-Atlantique (44)

Conseil Régional des Pays de la Loire, Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Nantes métropole, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Segréen - Anjou Bleu, Commune d'Ancenis-Saint-Géréon, Commune de Bougenais, Commune de Loireauxence, Commune de Nantes, Commune du Pallet, Commune de Rezé, Commune de Saint-Nazaire, Commune des Sorinières, Commune de Vertou

) Maine-et-Loire (49)

Communauté d'agglomération de Saumur, Communauté de communes Loire Layon Aubance, Syndicat d'eau de l'Anjou, Commune de Beaucauzé, Commune d'Épieds, Commune du Lion d'Angers, Commune de Rochefort-sur-Loire, Commune de Saint-Augustin-des-Bois, Commune de Saumur

) Mayenne (53)

Commune de Cossé-le-Vivien

) Sarthe (72)

Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise, Commune d'Allonnes

) Vendée (85)

Communauté d'agglomération La Roche-sur-Yon, SyDEV, Commune de L'Aiguillon-la-Presqu'île, Commune de Saint-Hilaire-de-Riez

Provence-Alpes-Côte d'Azur

) Alpes de Haute-Provence (04)

Commune d'Aiglun, Commune d'Allons, Commune d'Aubenas-les-Alpes, Commune de Banon, Commune d'Entrepièrres, Commune de Melve, Commune de Mison

) Hautes-Alpes (05)

Communauté de communes Guillestrois Queyras, Commune d'Aiguilles, Commune d'Eygliers, Commune de Risoul, Commune de Saint-Clément-sur-Durance, Commune de Saint-Crépin

) Alpes-Maritimes (06)

Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Commune d'Andon, Commune de Pégomas, Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, Syndicat intercommunal de l'eau potable du grand bassin cannois (SICASIL)

) Bouches du Rhône (13)

Métropole d'Aix-Marseille Provence, Commune d'Istres, Commune de Marseille, Commune de Peypin, Commune du Puy-Sainte-Réparate, Commune de Sausset-les-Pins

) Var (83)

Communauté de communes du Pays de Fayence, Commune de Gonfaron, Commune de Roquebrune-sur-Argens, Commune de Seillans

) Vaucluse (84)

Commune de Mérindol, Commune de Pertuis

Collectivités d'outre-mer

) Réunion (974)

Syndicat ILEVA, Communauté d'agglomération du Sud, Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest, Commune de la Possession

) Saint-Pierre-et-Miquelon (975)

Collectivité d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon

) Polynésie Française (987)

Collectivité d'outre-mer de Polynésie Française, Commune de Bora-Bora, Commune de Pirae



Vous êtes une collectivité :

Philippe ROGIER

Directeur des adhésions et du crédit
04 81 11 29 32
philippe.rogier@afl-banque.fr

Laurence LEYDIER

Directrice adjointe des adhésions et du crédit
04 81 11 29 37
laurence.leydier@afl-banque.fr

Astrée BOYET

Chargée de relation collectivités locales
04 69 84 81 02
astree.boyet@afl-banque.fr

Mathieu ROSNARHO

Chargé de relation collectivités locales
04 87 91 34 21
mathieu.rosnarho@afl-banque.fr

Lou LAMURE-GUIGARD

Chargée de développement
04 87 91 34 20
lou.lamure-guigard@afl-banque.fr



Vous êtes un investisseur :

Thiebaut JULIN

Directeur financier
thiebaut.julin@afl-banque.fr

Romain NETTER

Directeur du financement
à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr

Maëlien BOREL

Opérateur font-office financement
à moyen et long terme
maelien.borel@afl-banque.fr



Investor.Relations@afl-banque.fr



www.agence-france-locale.fr



Agence-France-Locale



@AgenceFRLocale

contact@afl-banque.fr | 09 70 81 85 17